

VILLE DE BRUXELLES
M. G. MICHIELS
Département Urbanisme
Plans et autorisations
Boulevard Anspach, 6
1000 Bruxelles

V/Réf. : 113L/11
N/Réf. : AVL/AH/BXL-2.2277/s513
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue Léopold I, 20. Demande de permis d'urbanisme portant sur la subdivision d'une maison unifamiliale en deux logements. Demande d'avis de la Commission de Concertation.

Dossier traité par M. A. Duchatel

Suite à votre courrier du 5 décembre 2011 sous référence, réceptionné le 19 décembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 18 janvier 2012.

Le dossier concerne une maison néoclassique située dans la zone de protection du cimetière de Laeken. La demande vise la démolition et la reconstruction des annexes et la subdivision de l'immeuble en deux logements.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail **car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact sur le bien classé situé à proximité**. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et autres réglementations en vigueur) Cette remarque concerne notamment l'ajout de terrasses et, en particulier, la transformation de la toiture arrière où les dimensions de la 'lucarne' devront être considérablement réduites.

Il serait également souhaitable de supprimer le vélux supérieur en toiture avant, de manière à réduire l'impact visuel des transformations sur l'espace public.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U.